

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 septembre 2015

Un centre de soins pour réfugiés meurt dans l'indifférence

Alors que les discours en faveur de l'accueil des réfugiés se multiplient et malgré la reconnaissance de son travail indispensable, l'association Parcours d'Exil risque de disparaître dans l'indifférence faute de moyens financiers.

Créée en 2001, l'association Parcours d'exil gère un centre de soins à Paris pour les victimes de tortures et les Mineurs Isolés Etrangers, principalement des demandeurs d'asile ou des réfugiés.

Son équipe pluridisciplinaire, animée par Pierre Duterte, médecin généraliste et thérapeute, propose chaque année à plus de 650 patients, des soins médicaux, des consultations psychologiques, psychothérapeutiques, des thérapies familiales, des consultations de kinésithérapies. Elle est engagée dans plusieurs projets visant à améliorer l'identification et les soins pour les personnes ayant vécu des expériences traumatiques.

Depuis sa création, l'association a accompagné en France près de 7 000 patients exilés souffrant de séquelles traumatiques majeures liées à la torture, à des exactions, à des conflits ou encore aux terribles conditions de fuite vers l'Europe. Les patients et notamment les mineurs reçus sont ceux que nous voyons tous les jours dans les médias depuis des semaines.

Or, Parcours d'exil fait actuellement face à des difficultés financières qui mettent notre structure en péril à très court terme.

En effet, la réduction importante des financements publics et privés, en particulier la suppression d'une ligne de financement de l'Union Européenne qui assurait 60% des frais de fonctionnement du centre, provoque un déficit que nous ne parvenons pas à combler, malgré la diversification des partenaires financiers et un plan d'économies mis en place dès 2010.

Nous craignons désormais que cette situation n'entraîne la fermeture de notre structure à court terme, ce qui aurait certainement des conséquences négatives importantes sur la prise en charge médico-psychologique des demandeurs d'asile et des réfugiés en France.

Face à cela, les pouvoirs publics français refusent d'assumer leurs missions et ne subventionnent l'association en 2015 qu'à hauteur de 15 000€, ce qui ne représente que 3% du budget annuel de fonctionnement.

Si les séquelles traumatiques ne présentent pas la même urgence que la situation des réfugiés qui meurent en méditerranée, les soins médicaux et psychologiques restent indispensables et représentent pour ces personnes un préalable nécessaire à toute démarche de reconstruction et d'intégration.

Nous appelons les responsables politiques à assurer l'accès à des soins spécialisés et adaptés aux réfugiés accueillis et pour se faire, à apporter en urgence au Centre, une aide financière à la hauteur de ses besoins.

Contacts :

Dr Pierre Duterte, Médecin Directeur : 06 76 18 41 06 / 01 45 33 31 74

Jérôme Boillat, Directeur du Développement : 06 63 00 88 04/ 01 45 33 31 74

12 rue de la Fontaine au Roi, 75011 Paris

Tel : 01 45 33 31 74 - Fax : 01 45 33 53 61

Email : contact@parcours-exil.org – Site : www.parcours-exil.org

Parcours d'Exil est membre de La Voix de l'Enfant et de l'IRCT